

ATTESTATION R486

Nacelles PEMP



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtenir l'autorisation de conduite pour la nacelle.



Public concerné : Personnel utilisateur de PEMP



Prérequis : Etre âgé d'au moins 18 ans.
Avoir ses équipements de protection individuelle. Apte médicalement à la conduite des PEMP.



Durée : 7h ou 21h en présentiel



de 1 à 8 personnes maximum / session



Lieux de formation : Dans vos locaux



Prix : à partir de 750€ ht / jour



Modalités : plan de développement des compétences, inscription libre

Délais d'accès : délai moyen de 15 jours



Intervenant : Formateur SOPREV



COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Appliquer les règles et les consignes de sécurité
- Connaître les dispositions légales et réglementaires
- Maîtriser les manœuvres et les vérifications des PEMP



MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Méthodes : Exposés interactifs, mises en situation, jeux de rôles.
Moyens : vidéoprojecteur, paperboard, livrets et outils pédagogiques nécessaires à la formation.



LES +

Formation adaptée aux conditions réelles d'évolution du stagiaire

ÉVALUATION : Evaluation à chaud des connaissances au cours de la formation, tests ATTEST (connaissances théoriques et pratiques).

ATTRIBUTION FINALE : autorisation de conduite



MAINTIEN DES CONNAISSANCES



PROGRAMME

1

PRÉSENTATION

- Formateur
- Stagiaires

2

RÉGLEMENTATION

- Dispositions législatives et réglementaires
- Statistiques Partenaires de la prévention
- Droits, obligations et responsabilités

3

CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIE DES PEMP

- Les différents types
- Description et équipements
- Technologie

4

LES RÈGLES DE SÉCURITÉ

- Règles de stabilité
- Risques liés à l'environnement et à l'utilisation
- Maintenance

5

LES RÈGLES D'UTILISATION DES PEMP

- Prise et fin de poste
- Les règles de conduite et de circulation
- Les règles de stockage

6

VÉRIFICATIONS

- Avant mise ou remise en service
- Visites générales périodiques

7

PRATIQUE

- Documents, adéquation de l'engin avec les travaux à réaliser, vérifications et essais
- Exercices pratiques

8

TESTS

Théorie :

- Réglementation, les partenaires de la prévention, devoirs et responsabilités du conducteur
- Classification et technologie des PEMP
- Les différentes vérifications, les règles de sécurité et les risques relatifs à l'utilisation des PEMP

Pratique :

- La documentation, l'adéquation de l'engin avec le travail à réaliser, les différentes vérifications des PEMP et les essais
- Les manœuvres en sécurité : conduite, stockage et circulation
- Fin de poste et maintenance

Réf. ATTEST R486

ATTESTATION R486

Nacelles PEMP

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante:

> ACTIONS DE FORMATION

